

VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 30 Juin 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 10 JUILLET 2023 à 18 h**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

ETAIENTS PRESENTS : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 – Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 –	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 – FAUCONET David	13 –	20 –	
7 – PIAGET Chantal	14 –	21 –	

Excusés : Thierry CORTADE (pouvoir à Yannick MARANDET) ; Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Franck PITTNER (pouvoir à Yves PAVILLET) ; Fabrice HAND (pouvoir à Anne CONAND) ; Thierry BRUAND (pouvoir à Irène CROZET) ; TEIXEIRA Lucie ; ROCHER Lakshmi

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme NOUAIS

N° 10-07-2023/48

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'EPFL POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN GARAGE

Rapporteur : Béatrice SANTAIS

Le Conseil Municipal a approuvé par délibération du 12 décembre 2022, la convention de portage avec l'EPFL pour l'acquisition d'un immeuble rue Docteur Veyrat et de biens annexes dont un garage portant le numéro 14, lot n°114 de la copropriété « résidence garages souterrains place de l'église ».

La convention, objet de la présente note permet à l'EPFL de mettre à disposition, pour une durée d'un an renouvelable et à titre gratuit, ce garage à la commune, pour les besoins des services municipaux.

La Ville s'acquittera des taxes et charges liées à cette mise à disposition.

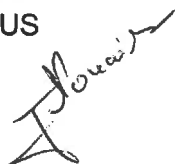
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition
- **AUTORISE** Mme le Maire à la signer avec l'EPFL.

AINSI DELIBERE LES JOUR
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS